

Les conditions de vie au CHSLD de Rimouski se seraient détériorées

PUBLIÉ LE MARDI 14 NOVEMBRE 2017 À 12 H 31



Le CHSLD de Rimouski Photo : Radio-Canada

La présidente du comité des usagers du Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de Rimouski, Micheline Turcotte, dénonce les conditions de vie qui prévalent dans l'établissement. Elle constate que le personnel est surchargé et que les services se sont détériorés.

Micheline Turcotte, qui réside au CHSLD de Rimouski depuis 16 ans, rappelle qu'il y a quelques années, la plupart des résidents pouvaient manger seuls, ce qui n'est plus le cas maintenant.

Elle considère que la clientèle est beaucoup plus lourde et que le personnel manque de ressources pour offrir les services.

« Aujourd'hui, ce n'est plus un milieu de vie, c'est un milieu de fin de vie. Il faut que tu prennes ce

que tu as et que tu attends que le temps passe. »

— *Micheline Turcotte, présidente du comité des usagers du CHSLD de Rimouski*

Le CHSLD de Rimouski compte actuellement 200 places. Au cours cette année, 114 personnes y sont décédées.

À écouter : [Indignations face aux conditions de vie au CHSLD de Rimouski](#)

Un travail chronométré

La présidente du syndicat qui représente les préposés aux bénéficiaires, Johanne Campagna, affirme qu'il est impossible d'en faire davantage dans les conditions actuelles.

Le personnel fait beaucoup d'heures supplémentaire et leur travail est chronométré.

*« On est beaucoup plus "timé" qu'avant [...].
Aujourd'hui, c'est : tu ouvres la lumière, tu mets les
bas, [la personne] se réveille et elle est rendue
assise. »*

— *Johanne Campagna, présidente de l'Alliance du personnel
professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)*

À lire aussi :

- [Deux employés du CHSLD de Rimouski tirent la sonnette d'alarme](#)
- [Près de 1 M\\$ pour les CHSLD du Bas-Saint-Laurent](#)

Des changements qui se font attendre

Le député de Rimouski, Harold Lebel, joint sa voix à la présidente du comité des usagers du CHSLD de Rimouski et s'indigne des conditions de vie dans l'institution.

Bien que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a annoncé 36 millions de dollars pour un deuxième bain, le député constate que cette promesse n'est pas encore devenue réalité.

« Il nous fait une annonce où il met de l'argent pour deux bains par semaine en CHSLD, et là vous avez vu, tout le monde le dit, c'est impossible d'offrir les deux bains. »

— Harold Lebel, député provincial de Rimouski

Le député affirme d'ailleurs que cette annonce du ministre de la Santé fait partie d'une campagne de relations publiques pour calmer le mécontentement populaire. Il estime même que l'État fait preuve de « maltraitance organisationnelle. »

D'après les informations de Paul Huot